Livret d'accueil

# CMP-CATTP Centre médico psychologique Montpellier Lunel





### **CHU de Montpellier**

CMP/CATTP Montpellier Lunel Pôle Psychiatrie 23 rue de l'artisanat, zone Luneland, 34400 Lunel

Tél.: 04 67 33 27 41

www.chu-montpellier.fr

Le Centre Médico Psychologique (CMP) et le Centre d'accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) du secteur Montpellier Lunel sont des structures du service public, rattachées au Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier, hôpital La Colombière.

### Les missions

CMP	CATTP
<ul> <li>Accueil, écoute,</li> <li>Orientation, informations concernant les pathologies mentales et troubles psychiatriques,</li> <li>Prévention,</li> <li>Soins spécialisés individualisés psychiatriques et /ou psychologiques,</li> <li>Soins et entretiens infirmiers spécialisés en psychiatrie,</li> </ul>	<ul> <li>Il vise un travail d'animation, d'écoute et de thérapie de groupe en vue de maintenir ou développer l'autonomie, maintenir ou restaurer un lien social chez des patients présentant des troubles psychiatriques.</li> <li>Accueil régulier autour d'activités ou d'accompagnements de groupe.</li> </ul>
<ul> <li>Suivi à domicile ou dans des structures d'hébergement (foyers, EPHAD),</li> </ul>	
<ul> <li>Travail en réseau avec les partenaires du territoire.</li> </ul>	

## L'accueil CMP

Le CMP est un centre de consultations qui accueille les personnes en état de souffrance psychique et de pathologie mentale, adressées par leur médecin traitant.

Il accueille toutes les personnes âgées de plus de 16 ans, domiciliées sur le secteur géographique défini.

Une permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 sauf le mercredi de 9h00 à 16h30. En dehors de ces horaires, un répondeur téléphonique accueille vos messages.

Sur contact téléphonique, un premier entretien spécialisé est proposé pour une évaluation et, si besoin, une orientation vers un suivi thérapeutique.

### Les conditions d'admission au CATTP

L'admission au CATTP se fait sur prescription médicale, après une première consultation avec un médecin psychiatre du service.

Les patients concernés dépendent du secteur géographique défini par la structure.

## Les professionnels de santé

- Psychiatres
- Psychologues
- · Equipe infirmière
- Assistante sociale

Lors du premier rendez-vous, il vous est demandé de fournir les attestations de sécurité sociale et de mutuelle, ainsi qu'une pièce d'identité.

# Zone géographique correspondant au secteur Montpellier/Lunel

#### Canton de Lunel:

Lunel, Lunel Viel, Marsillargues, Saint Christol, Saint Just, Saint Nazaire de Pezan, Saint Sériès, Saturargues, Valergues, Vérargues, Villetelle.

### Canton de Castries (sauf Castries):

Boisseron, Saussines, Beaulieu, Buzignargues, Gallargues, Guzargues, Montaud, Restinclières, Saint Drézèry, Saint Géniès des Mourgues, Saint Hilaire de Bauvoir, Saint Jean de Cornies, Sussargues.

### **Contact**

Téléphone: 04 67 33 27 41

# Plan d'accès

